

Groupe de travail « Emploi – Formation »

Compte-rendu

Réunion du 7 octobre 2022
Salle de spectacle du Consortium, Dijon

Sont présents :

Cristina Anghel	PROFEDIM, syndicat des producteurs et diffuseurs indépendants de musique de création et de musique de patrimoine
Coline Hejazi Kenari	FEMA, Fédération des Musiques Actuelles de Bourgogne-Franche-Comté
Sabrina Sow	Syndicat des Cirques et compagnies de création
Sandrine Paraz	DREETS, direction régionale de l'économie, l'emploi, du travail et des solidarités Bourgogne-Franche-Comté
Fabien Spillmann	DRAC, direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté
Virginie Delacour	AFDAS
Muriel Goux	Centre Image, pôle d'éducation aux images de Bourgogne-Franche-Comté
Anne Zaïre	Région Bourgogne-Franche-Comté
Virginie Lonchamp	Réseau Quint'est Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté
Thierry Atlan	Syndicat national des metteurs en scène
Nadège Delalande	APAAR, association pour l'art cinématographique et audiovisuel
Natan Jannaud	Territoires de cirque
Tiziana Mélis	CIP coordination des intermittents et précaires de Bourgogne
Thierry Museur	CIP coordination des intermittents et précaires de Bourgogne
Fabrice Boy	Syndeac, syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
Lionel Tessier	SNAM CGT

Sont excusés :

Christine Martin (France Urbaine), Mickaël Roy (SMA), Jean-Baptiste Benoît (APARR).

Co-animation :

- Cristina Anghel, PROFEDIM, référente du comité de pilotage
- Coline Hejazi Kenari, FEMA, dans le rôle de rapporteur
- Elise Lebossé, Culture Action, coordination animation

Référents :

- Fabien Spillmann, DRAC Bourgogne-Franche-Comté
- Anne Zaïre, Région Bourgogne-Franche-Comté
- Sandrine Paraz, DREETS Bourgogne-Franche-Comté

Rappel de l'ordre du jour :

- Ouverture du groupe de travail.
- Tour de table, présentation des membres présents.
- Présentation du COREPS Bourgogne-Franche-Comté :
 - Fonctionnement, construction, cadre, instances, partage des travaux.
- Tour de table, partage des actualités de chaque organisation représentée.
- De la thématique au choix des sous-thèmes à problématiser :
 - Attentes / choix / priorités des membres.
 - Problématiques à élaborer, à prioriser.
 - Méthode et outils envisagés.
- Ordre du jour de la prochaine séance.
- Date et lieu du prochain rendez-vous de travail :
 - Une journée à déterminer entre le 14 et le 18 novembre 2022.

Après un tour de table de présentation des membres présents, une présentation du COREPS est réalisée par Elise Lebossé pour informer et rappeler le cadre qui réunit le groupe de travail.

Un second tour de table d'actualité permet de partager les actualités des organisations représentées et de **faire ressortir des premiers constats liés à la thématique du groupe de travail : « Emploi – Formation »**.

- Comment prendre en compte le travail illégal ?
- Inquiétude au sujet du renouvellement de leurs droits intermittents pour les artistes d'ici la fin de l'année.
- Grandes difficultés de recrutement des techniciens, voire pénurie de personnel technique intermittent.
- Départs importants en nombre du secteur, et notamment du personnel technique, compétent et spécialisé.
- Inquiétude face aux orientations prises par le gouvernement au sujet de l'assurance chômage et ses incidences sur le régime de l'intermittence.
- Préoccupations au sujet des emplois administratifs, notamment sous forme de CDDU, les accompagnateurs de compagnie.
- Problématique qui s'accroît pour les fonctions support, liée au nombre de personnel qui diminue face à un besoin, à une demande croissante des compagnies.
- Désertion des postes cadres et difficulté de recrutement des directions.
- Réflexion sur les questions de mutualisation, de bureaux de production ou comment créer des dynamiques collectives ?
- Questionnement au sujet des emplois administratifs et défaillance de la formation initiale pour les métiers de la production, la diffusion, et même la médiation.
- Les conditions d'emploi et les difficultés de recrutement ne toucheraient plus uniquement les petites structures...
- Difficulté d'être accompagné pour le recrutement des personnels techniques et artistiques du cinéma et de l'audiovisuel en région.
- La pratique de basses rémunérations est commune aux secteurs du champ du COREPS.

- Question de la revalorisation des salaires des personnels permanents de lieux, de compagnie.
 - Besoin de professionnels accru pour la formation ou la réalisation dans le cadre de la sensibilisation à l'image et d'actions envers le milieu associatif et éducatif. Question de la rémunération des artistes sous le régime de l'intermittence pour leur concours à l'enseignement des pratiques artistiques.
 - Difficultés de quantifier les constats sur les métiers administratifs et techniques.
 - Problématique du maintien à l'emploi.
 - Réalité du marché caché, de cooptation des secteurs concernés par le champ du COREPS. Comment rendre visible ce qui est invisible ?
 - Comment rendre visible les petits, les moyens et pas seulement les grands, pour prendre en compte les petites associations, les petites structures qui sont sous les radars et qui représentent une grande quantité d'emploi ?
 - La question de la revalorisation des métiers techniques et administratifs.
 - Le métier passion se serait-il épuisé ?
 - Manque de moyens pour rémunérer les personnels permanents et intermittents à hauteur de leurs compétences.
 - La question du management et des ressources humaines qui s'intègrent depuis peu de temps dans les pratiques professionnelles des secteurs.
-
- Question de la formation initiale en amont de la filière, notamment pour les formations artistiques.
 - Renforcer la formation initiale avec l'idée de créer des écoles primaires de théâtre, en complément des écoles supérieures.
 - Absence d'école supérieure en théâtre, en cirque, en marionnette sur le territoire.
 - Problématique de l'émergence et de professionnalisation de la filière. Question de la formation des formateurs, et celles des chargés d'accompagnement d'artistes qui doivent se professionnaliser eux-mêmes.
 - L'alternance est un véritable levier dont le secteur s'empare encore trop peu pour la jeune génération professionnelle.
 - Mise en place de parcours de formation pour les directions, et notamment pour les femmes qui souhaitent atteindre des directions.
-
- L'annulation des productions. La dilution de la diffusion.
 - Le nombre croissant et plus important de coproducteurs à réunir pour pouvoir finaliser le montage de production.
 - « Produire moins et produire mieux », face à un système qui va nous amener à nous positionner dans l'acceptation, comment les femmes et les hommes vont-ils se comporter collectivement ? Quelles vont être les répercussions en termes d'emploi sur le territoire ?
 - L'inquiétude de la diffusion dans les lieux intermédiaires et de l'annulation de représentations en lien avec les économies énergétiques.

Ce tour de table a permis de croiser les **sujets communs** au spectacle vivant, au cinéma, à l'audiovisuel. A partir du **terreau constitué** de ces premiers constats, une **vision commune** doit se travailler autour de ces questions liées à l'emploi et à la formation à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Sur quels axes de réflexion le groupe de travail souhaite-t-il partir ?

En fonction des remontées de terrain partagées, quels sont les sujets à prioriser et comment les problématiser ?

Quels sont les fils à tirer pour mettre en commun ces premiers éléments et dégager les lignes directrices et les orientations des travaux du groupe Emploi-Formation ?

L'enjeu est de déterminer ce sur quoi le groupe de travail choisit de travailler.

Pour avancer sur ces objectifs, des questionnements ressortent :

- Comment quantifier les constats liés aux métiers administratifs et techniques ? Avec quels leviers les mesurer ?
- Comment susciter une démarche collective qui pourrait être source d'amélioration pour le recrutement ?
- Comment pouvoir se questionner sur les outils à mettre en place pour le recrutement, notamment dans le cinéma et l'audiovisuel ? Un outil qui identifierait les offres ?
Y a-t-il des ponts à faire, si oui lesquels, entre les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et celui du spectacle vivant ?
- Comment tenir compte des différences au sein du régime de l'intermittence ? Entre la possibilité de faire plus d'heures pour un technicien et une plus grande dépendance aux temps de production et aux tournées pour les artistes.
- Certains décident de changer de poste, le départ des boomers à la retraite n'a peut-être pas été anticipé, des métiers comme régisseur plateau disparaissent... Comment favoriser le lien entre les écoles, les formations, les lieux et les compagnies ?
- En quoi le mot « compétence » réunit l'axe emploi et l'axe formation ?
- Comment valoriser ses compétences, les compétences liées à une fonction, un métier ?
- Comment prendre en compte les différences entre les compétences très poussées et spécialisées et les compétences systémiques ?
- Quelles solutions complémentaires apporter pour professionnaliser des personnes déjà diplômées de l'enseignement supérieur, pluridisciplinaire et généraliste pour travailler dans la production ou la diffusion ? Comment compléter les parcours ?
- Comment communiquer sur les possibilités d'alternance ou de compagnonnage ?
- Transformer le marché caché en marché ouvert, est-ce en utilisant l'ensemble des canaux de communication qui existent et sur lesquels on n'a pas suffisamment l'habitude de s'appuyer ?
- Comment soutenir les compagnies autrement qu'uniquement au projet ?
- Comment repenser l'écosystème de manière à travailler mieux les uns avec les autres ? Qu'est-ce qu'induit un changement de paradigme ? Quels seraient les conséquences sur l'emploi ?

Devant ces remontées de terrain, ne serait-il pas nécessaire d'appeler à un état des lieux ou une observation approfondie sur les questions de l'emploi à l'échelle de la région ?

Pouvoir avoir une base quantifiée mais qui irait aussi sur le qualitatif sur les conditions actuelles des deux dernières années, sur les perspectives d'emploi et sur les parcours des professionnels ?

Comment pouvoir mesurer les pénuries de personnel, les tensions des secteurs : est-ce l'emploi qui manque ? Est-ce au niveau des salaires ? Est-ce un problème territorial ?

Deux axes de travail se dégagent :

1 Volet quantitatif

L'objectif serait de réunir des données quantifiées, sourcées sur l'emploi et la formation, avec un état des lieux des filières, sur la formation initiale et la formation continue, sur l'emploi, les types d'emploi, les types de structures, les perspectives. Cela nécessite de déterminer les besoins, ce que le groupe de travail souhaite observer, pour quoi faire, dans quel but....

Etudier le volume d'emploi artistique, technique et administratif.

Mettre en visibilité les parcours.

Cartographier la formation.

Mesurer l'absence de formation, les manques de professionnalisation, la fréquentation ou les effectifs de formation, le taux d'insertion...

Problématiser et aller vers l'élaboration d'un cahier des charges pour un état des lieux et d'observation de l'emploi pour les secteurs inscrits dans le champ du COREPS.

2 Volet qualitatif

Au-delà des données quantitatives, une autre phase plus qualitative est nécessaire et à interroger. C'est aussi important d'avoir des remontées d'expériences car derrière il y a toujours des réalités humaines que les chiffres n'arrivent pas à traduire.

Ce deuxième axe rendrait compte des échanges autour de la question des compétences, de la formation et des parcours. Développement des compétences. Transmission des compétences. Comment tirer les fils des questions liées au management, aux ressources humaines, au fait que l'on travaille de plus en plus en mode de projet à petite ou à grande échelle.

Quels sont les leviers de formation ? Les leviers de transmission ? Quelle est la place des réseaux ? Quelles réflexions nourrir sur les questions de mutualisation, de structuration ?

Quelle est la proposition de formation en région ? Quels sont les pôles ? Comment se passe la transmission ?

Quels sont les besoins ? Quels sont les pratiques sur terrain en termes de compétences, de besoins effectifs ? Comment transmet-on les choses ? Comment introduire la formation aux questions managériales ?

Comment travailler la visibilité des parcours à partir des expériences de parcours qui peuvent mettre en lumière ce qui est spécifique au territoire ?

La question de l'emploi et de la formation se travaillent ensemble. Cela interagit tout le temps et c'est difficile à scinder pour travailler sur la problématique.

Une suggestion est de solliciter peut-être l'Emfor, le Carif Oref de l'emploi et la formation en Bourgogne-Franche-Comté pour réaliser cet état des lieux, cette étude.

Suggestion à étudier sur la faisabilité et le concours partenarial que cela implique.

Des interrogations du groupe de travail :

- Présence / absence au sein du COREPS de structures de formation
- Présence / absence du bureau des tournages
- Nombreuses attentes vis-à-vis de la participation de Pôle emploi
- Questionnement sur l'absence des élus.

Des réponses possibles apportées par des outils déjà existants mis en œuvre par l'Afdas, interlocuteur de proximité :

- Accès à l'emploi via la formation initiale ou via l'alternance.
- La construction de solution ou de formation sur mesure.
- La mutualisation d'emploi et la mutualisation de besoins.
- Développement des compétences tout au long de la vie.
- Accompagnement carrière.
- Parcours professionnalisant sur les métiers de direction.

Des dispositifs de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté qui favorisent l'emploi :

- Aide au conventionnement
- Aide au projet
- Aide au compagnonnage

Un soutien de la DREETS en appui et en accompagnement des travaux du groupe de travail :

- Autour du travail illégal qui est au cœur de ses préoccupations (peut-être plus pour le groupe de travail « Conditions de travail »).
- Autour de sujets liés à la formation continue
- Pour la mobilisation autour de la difficulté des recrutements avec des leviers généraux pour favoriser le travail en coopération et de mise en commun.

Prochaine réunion du groupe Emploi – Formation du COREPS de Bourgogne-Franche-Comté :

Mercredi 16 novembre
De 10h à 16h30
A la Coursive Boutaric à Dijon